



## Arnaque de l'assurance LSA Courtages

-----  
Par laurentcheret

Bonjour,

J'étais assuré depuis début 2020 chez Assure People de LSA Courtages. J'ai déménagé à la mi-octobre.

Un déménagement est un cas de résiliation d'une assurance sans attendre la date d'anniversaire. Aussi j'ai prévenu mon assurance par email. Ces derniers ont ignoré mes messages et continué à m'envoyer des demandes de paiement d'avenants et des contrats à signer en ligne ou sous format papier. Dans la même période j'ai envoyé un courrier avec accusé de réception par précaution, mais n'ai pas encore reçu le récépissé de la poste, vu que nous sommes en plein confinement.

Voilà que l'ancienne assurance, qui m'a aussi déjà prélevé un mois alors que j'ai résilié, me demande des frais supplémentaires et ne prend pas en compte ma demande de résiliation dès la mi-octobre 2017.

Voici ce qu'ils ont écrit :

Nous accusons réception le 01/11/20 de votre demande de résiliation pour votre contrat à effet du 04/12/2020, suite à votre changement de situation.

Pour nous permettre de traiter votre demande dans les meilleurs délais, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir la somme de de 59,84 ? correspondant au prorata temporis TTC de la période de garantie, due jusqu'à la date de résiliation, et au frais de courtage pour rupture prématurée du mandat de courtage au cours de la première année et/ou au frais de courtage suite à information tardive de votre changement de situation (se référer à la notice Coût des services et au mandat de courtage remis avec le contrat d'assurance).

Pourriez-vous m'aider ?

Merci d'avance

-----  
Par coprojust

bonjour

il faut demander à votre assurance les coordonnées du mediateur assurance!

coprofile